

PLAN DETAILLE DU COURS MAGISTRAL GRANDS COURANTS DE PENSEE EUROPEENS

SEMESTRE I – MASTER II – UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE 1
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA

Les courants de pensée (dits « *grands* » et « *européens* ») :
qui sont-ils ? Quels sont leurs réseaux ?

C'est exactement à la réalisation de cette double mission que le cours sera organisé. D'abord, on réfléchira au(x) sens du mot doctrine(s) en droit public (en France et en Europe). Par suite, on choisira plusieurs courants de pensée à travers l'histoire européenne et on les confrontera à leurs interactions contemporaines. On s'intéressera plus particulièrement au(x) libéralisme(s), à la démocratie et aux utopies. Par suite, on réfléchira à la notion « d'Ecole » et / ou de courant de pensée et solliciterons, en Europe, plusieurs de ses matérialisations ou parfois fantasmes : Ecoles de l'exégèse, scientifique, historique, romaniste et – évidemment – publicistes. On questionnera enfin les critères proposés du droit public.

Mardi 09 octobre 2018
13 h 00 (1 heure 30) AR 318

Leçon 01 : Doctrine(s) & courants de pensée juridique & politique en Europe

- Des grands courants de pensée européens
- Doctrine(s)
- Quelle(s) Europe(s) ?
- Droit(s) & politique(s)
- De l'Etat & de la souveraineté avec les « 3B »
- Premiers contacts avec la *squadra italiana*
- Hommes du jour et surtout « Ecoles » / Examen (présentation)
 - L'homme du jour : Santi ROMANO
 - Le QCM des auteurs : de MACHIAVEL à MACRON (#droitoupolitique)



Mardi 16 octobre 2018
18 h 30 (1 heure 30) AR 138

Leçon 02 : Des libéralismes aux démocraties : de l'Europe des Lumières à celles des Egaux

- Quels libéralismes ?
- Des *contrats sociaux*
- Quels socialismes ?
- Des Utopies aux réalismes politiques & juridiques
- De la *Raison des Lumières* au positivisme européen
 - L'homme du jour : Auguste COMTE
 - Le QCM des idées politiques & des Lumières : KANT & ROMAGNOSI (#ERDF)



Mardi 30 octobre 2018
14 h 00 (2 heures) AR 122

Leçon 03 : Des critères du droit administratif (en France)

- Qu'est-ce qu'un critère du Droit ?
- Les critères historiquement proposés
- Le match DUGUIT v. HAURIOU
- Et si le service public était « le » critère du droit administratif ?
 - L'homme du jour : Léon DUGUIT
 - Le QCM de Louis ROLLAND (#servicepublic)



Lundi 12 novembre 2018
15 h 30 (2 heures) AR 122

Leçon 04 : Des « Ecoles » en Droit & en Europe

- Ecoles & Mouvements juridiques
 - Ecole historique
 - Ecole romaniste
 - Ecole de l'exégèse
 - Ecole scientifique
 - Ecole réaliste
 - Ecole du Droit administratif global
 - Ecole(s) du droit naturel
 - Ecole de Bruxelles
 - Ecole de Vienne
 - Ecole de Paris
 - Ecole d'Aix-en-Provence
 - Ecole de Strasbourg
 - Ecole de Nancy
 - Ecole de Nice
 - Ecole de Poitiers
 - Ecole(s) de Toulouse & de Bordeaux (cf. leçon 03)
- Et si les Ecoles en Droit n'avaient jamais existé ?
 - L'homme du jour : Friedrich Karl VON SAVIGNY
 - Le QCM scholastique des PROUDHON (#exégèse)



Mardi 13 novembre 2018
09 h 30 (2 heures) AR 318

Leçon 05 : Des « globalisations » des idées juridiques

- Mondialisation ou globalisation ?
- L'Etat est mort ?
- Globalisation du droit & des idées ?
- Européanisation(s) du Droit
 - L'homme du jour : Sabino CASESE
 - Le QCM de Benedict KINGSBURY (#mondialisationeteuropeanisation)

